

Le patrimoine culturel immatériel Mbosi dans l'œuvre d'Antoine Ndinga Oba

Joseph ITOUA
Université Marien N'Gouabi
itouajoseph@hotmail.com

Résumé

Cette contribution met en exergue le patrimoine culturel immatériel Mbosi, une des ethnies du Congo dans les œuvres d'Antoine Ndinga Oba. Ce patrimoine est essentiellement constitué de la langue Mbosi, vecteur de la culture de ce peuple, de la littérature (à travers les proverbes), des danses, de l'institution traditionnelle Otwere, des croyances, de l'habitat et de l'artisanat.

**Mots clés : Culture – Patrimoine immatériel – Traditions – Mbosi
- Congo**

Abstract

This contribution highlights the intangible cultural heritage Mbosi, one of the Congo ethnic groups in the works of Antoine Ndinga Oba. This heritage is essentially made up of the Mbosi language, vector of the culture of this people, literature (through proverbs), dances, the traditional Otwere institution, beliefs, housing and craftsmanship. .

Keywords : Culture - Intangible Heritage - Traditions - Mbosi - Congo

Introduction

Les peuples d'Afrique, comme tous les peuples ont une culture et des langues à travers lesquelles elle s'exprime. Malheureusement ces éléments sont très peu connus, même des Africains eux-mêmes. La culture et les langues congolaises n'échappent pas à cette observation.

Toutefois depuis quelques décennies, l'intérêt pour une connaissance des traditions africaines s'est accru chez les chercheurs de ce continent. Pour le cas du Congo, des travaux scientifiques ont été réalisés sur les langues et sur les traditions locales tant par les chercheurs étrangers que nationaux.

Dans ce cadre, nous pouvons inscrire l'œuvre du professeur Antoine Ndinga Oba, linguiste congolais qui a travaillé essentiellement sur les langues bantoues du groupe C20 (le groupe mbosi ou mbochi), mais aussi sur les traditions des peuples parlant cette langue. Son œuvre se base donc sur le peuple Mbosi dont, l'oralité a longtemps constitué le seul canal de transmission de connaissance, comme c'est le cas de tous les peuples d'Afrique.

Composée essentiellement d'un ouvrage en deux tomes : « *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)* » publié chez L'Harmattan et d'un récit « *Sur les rives de l'Alima* » chez le même éditeur, l'œuvre d'Antoine Ndinga Oba met en exergue la langue et la tradition Mbosi, avec le souci de susciter l'intérêt des intellectuels et des pouvoirs publics de faire connaître les civilisations et les langues congolaises de manière générale.

Ainsi c'est avec cette ferme conviction que nous abordons notre communication qui s'inscrit dans l'axe 4 du présent colloque, celui de la didactique. Elle est intitulée : « *Le patrimoine culturel immatériel Mbosi dans l'œuvre d'Antoine Ndinga Oba* ». Elle sera axée sur trois parties essentielles : la définition du concept de patrimoine culturel immatériel, aperçu sur Antoine Ndinga Oba et son œuvre scientifique et les éléments du patrimoine culturel immatériel dans les œuvres majeures d'Antoine Ndinga Oba.

I. Le concept de patrimoine culturel immatériel

Le mot patrimoine vient du mot latin « *patrimonium* » qui signifie littéralement « ce qui vient du père ». Le patrimoine désigne donc tout ce qui est considéré comme propriété transmise par les ancêtres.

Que dire de ce qu'un homme, une famille ou un peuple crée pour son usage et pour sa succession ?

La notion de patrimoine prend donc un sens plus élargi et elle peut s'appliquer à plusieurs domaines. On parle ainsi, par exemple de patrimoine culturel d'une localité, d'une ville, d'un pays ou de l'humanité entière, de patrimoine génétique d'un individu ou d'une espèce (d'une communauté).

Pour analyser cette notion, trois approches sont possibles : une approche juridique, une approche économique et une approche culturelle.

Dans l'approche juridique, le patrimoine est l'ensemble des droits et des obligations liés à la personne et appréciables en matière ou en argent.

Dans l'approche économique, le patrimoine est la valeur nette de l'ensemble des biens aliénables et transmissibles dont une personne est propriétaire.

Dans l'approche culturelle, le patrimoine est défini comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (une personne, une entreprise, une association, etc), soit à une entité publique (une commune, un département, un pays, l'humanité, etc).

Le périmètre du patrimoine culturel est aussi dessiné par l'UNESCO, à travers deux composantes :

- le patrimoine culturel qui inclut des monuments (œuvres d'architecture, de sculpture, grottes, etc), des sites (œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature). Il peut être mobilier ou immobilier ;
- le patrimoine naturel qui comprend des sites, des monuments naturels, des formations géologiques et physiographiques, etc.

Ce champ s'est élargi avec la convention du 17 octobre 2003 au patrimoine culturel immatériel.

Au terme de cette convention, le patrimoine culturel immatériel (PCI) est défini comme étant les pratiques, les

représentations, les expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il se manifeste, entre autres dans les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- les arts du spectacle (comme la musique, la danse et le théâtre traditionnel) ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (Itoua, 2019 : 6-7).

II. Aperçu sur Antoine Ndinga Oba et sur ses œuvres

Antoine Ndinga Oba est natif de Biala, petit village de la sous-préfecture d'Oyo. Connu du grand public congolais comme homme politique, il a été Ministre de l'Education Nationale, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, avant d'être nommé Ambassadeur, Délégué permanent du Congo de l'UNESCO et Représentant du Congo au Conseil Exécutif de la même organisation.

Professeur de linguiste, Antoine Ndinga Oba a enseigné à l'Université Marien Ngouabi et a exercé les fonctions de Directeur de l'INRAP, Directeur de l'ENS, puis Recteur de l'Université Marien Ngouabi.

Antoine Ndinga Oba a publié plusieurs travaux sur la politique, la linguistique et les sciences de l'éducation. Cette communication met plutôt l'accent sur son œuvre scientifique, composée essentiellement d'un grand ouvrage paru en deux tomes : *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)*. Nous mentionnons également le récit, *Sur les rives de l'Alima*, car bien qu'étant fictif, il ne reste pas moins une sorte d'aperçu sur les traditions Mbosi.

1. Ndinga Oba A., 2003, *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)*, Tome 1 : Introduction, Présentation, Phonologie, Paris, L'Harmattan, 289p.

D'une manière générale, cet ouvrage est une contribution d'Antoine Ndinga Oba à la connaissance des caractéristiques générales et spécifiques des langues classées selon Malcolm Guthrie dans le groupe C20, c'est-à-dire le groupe Mbosi ou Mbochi. Il s'est agi pour l'auteur de faire un travail qui s'inscrit dans la perspective d'une politique de conservation et de promotion de ces langues, dans le cadre général des orientations de l'UNESCO qui recommandent la présentation et le développement des langues et cultures nationales indispensables à l'épanouissement réel des populations.

Le tome I de l'ouvrage circonscrit d'abord les contours essentiels du travail scientifique qui s'ensuit. Ces contours concernent les populations locutrices des langues de la zone C de manière générale, notamment leur espace géographique, leurs activités économiques, les aspects socioculturels de leur vie. Passant du général au particulier, il dresse une répartition spatiale des langues de ladite zone avant de chuter sur celles qui intéressent son étude, c'est-à-dire les langues du groupe C20 ou Mboshi group qui compte sept langues, notamment : Mboko, Akwa, Ngare, Koyo, Mbosi, Likwala et Likuba. Une présentation détaillée de toutes ces langues est faite dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre quant à lui commence réellement l'étude scientifique de chaque langue, leur phonologie en relevant leurs spécificités.

Antoine Ndinga Oba dans cet ouvrage a ouvert la voie aux travaux de recherches fondamentales sur les langues africaines, mais surtout à la connaissance scientifique, à la préservation et au développement de ces langues qui subissent l'influence des langues européennes, précisément du français, en ce qui concerne le Congo.

2. Ndinga Oba A., 2003, *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)*, Tome 2 : *Classes nominales, Conclusion générale, Phonologie*, Paris, L'Harmattan, 395p.

Cet ouvrage fait suite au premier tome. Antoine Ndinga Oba y continue l'étude spécifique de chaque langue du groupe Mbosi. Ces spécificités concernent principalement les classes nominales, avant la conclusion générale.

L'étude menée permet de comprendre, de distinguer les aspects généraux de ces langues appartenant au même groupe, mais aussi les aspects spécifiques à chaque langue. Elle complète également la documentation qui existe sur la connaissance scientifique de ces langues.

Le livre d'Antoine Ndinga Oba est une référence dans les recherches concernant les langues parlées au Congo et peut-être de manière générale dans le monde bantou. Cela est d'autant plus concret que la voie est ouverte à la confection par exemple des dictionnaires ou l'élaboration des grammaires desdites langues.

Nous ne manquons pas de souligner la richesse de la bibliographie en annexe, preuve du grand travail de recherche qu'aura abattu l'auteur pour mettre disposition cette œuvre d'une grande portée scientifique.

3. Ndinga Oba A., 2003, *Sur les rives de l'Alima*, Paris, L'Harmattan, 268p.

Ce récit pose la problématique de l'avenir de la jeunesse africaine et donc du continent noir (puisque l'avenir lui appartient) pris dans le tourbillon des mutations observées depuis quelques temps.

A travers le dialogue entre Mwabé et son père, Antoine Ndinga Oba montre que ces mutations affectent les relations entre les différentes couches sociales. Une sorte de cassure naît entre les enfants et leurs parents, les premiers, tournés vers d'autres horizons (par l'entremise des médias, des nouvelles technologies), ignoraient presque tout de leur environnement physique, social et culturel.

Pour l'auteur, il s'agit, « pour ceux qui perçoivent cette situation de la corriger, en remplaçant l'homme dans son milieu pour qu'il le transforme et le rende humainement utile à lui-même et aux autres communautés ». Le père de Mwabé l'a très vite compris. Dans une sorte de dialogue initiatique entre elle et son père, elle va s'imprégner de ces connaissances traditionnelles qui pourront lui servir à mieux s'ouvrir au monde extérieur et à ses influences.

Bien que qualifié de récit, *Sur les rives de l'Alima* est une étude anthropologique de la société Mbosi qui promène le lecteur à travers la terre natale de l'auteur, sur les bords de la rivière Alima, important affluent du Congo.

A travers les neuf thèmes qu'on peut y répertorier, Antoine Ndinga Oba ou le père de Mwabé renseigne le lecteur sur tous les contours de la vie de la contrée : les valeurs sociales, le milieu naturel, l'organisation sociale et le système judiciaire, l'histoire, mais aussi les aspirations des populations dans ce monde en pleine mutation.

Pour mieux faire comprendre son message, l'auteur a choisi la conversation, avec des termes simples, à la portée de tous les lecteurs.

Ce livre est, à n'en point douter, une grande contribution à la réflexion collective sur les problèmes de l'Afrique actuelle, à la croisée des chemins, puisque n'importe quel lecteur africain peut transposer les situations décrites ici dans sa culture.

III. Les éléments du patrimoine culturel immatériel Mbosi dans les œuvres majeures d'Antoine Ndinga Oba

L'œuvre scientifique d'Antoine Ndinga Oba est basée sur la langue et la culture Mbosi. Dans ce cadre, l'auteur non seulement contribue à la connaissance de cette langue et de ce peuple, mais aussi offre aux enseignants-chercheurs de l'université des éléments qui leur serviraient de canevas pour, à leur tour, donner ces connaissances à leurs étudiants. Nous pensons à ceux qui enseignent la linguistique, la littérature et les civilisations africaines, l'anthropologie. Leurs enseignements seraient une grande opportunité pour sauvegarder et perpétuer ces éléments qui font partie du patrimoine culturel immatériel du peuple Mbosi en particulier et du Congo en général. Ces éléments sont les traditions et les expressions orales qui ont pour vecteur essentiel la langue.

Cette partie se donne comme objectif de mettre à la portée des chercheurs et des étudiants ces éléments tels que les présente Antoine Ndinga Oba dans ses œuvres majeures.

1. La langue Mbosi

La langue est le vecteur essentiel par lequel le patrimoine culturel peut être à la fois conservé et transmis.

Le professeur Antoine Ndinga Oba dans son ouvrage « *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)* » entreprend une description des langues appartenant à ce groupe C20 par Malcolm Guthrie.

Quelques langues de ce groupe (il en compte sept) ont été décrites par d'autres chercheurs dans les études précédentes ; mais celles-ci l'ont été suivant les normes de la grammaire traditionnelle, et les structures particulières au Mbosi ne sont pas relevées.

L'étude du professeur Antoine Ndinga Oba a le mérite d'être une description systématique de chacune des langues. Ce qui

permettrait leur enseignement aux élèves ou aux étudiants désireux d'en apprendre le fonctionnement.

Le tome I de cet ouvrage est consacré à la description phonologique de chaque langue et le tome II en décrit les classes nominales.

Il est à noter que parmi ces langues du groupe C20 il y a l'Embosi, classé en C25 par Guthrie. C'est celle dont l'auteur de l'ouvrage est un des locuteurs.

2. Les proverbes

Classé parmi les genres les plus anciens de la littérature orale, le proverbe est sans doute le moyen didactique le mieux approprié pour enseigner, donner une leçon de conduite. Il fait partie intégrante du patrimoine culturel immatériel, dans la catégorie des expressions orales.

Chez les Mbosi, le proverbe (Ekoongo, pl. Ikoongo) est en effet utilisé comme parole d'enseignement pour conseiller, prévenir, inviter à la sagesse ou à l'action. Ce sont les anciens, les sages qui en sont les détenteurs et qui les utilisent pour donner une leçon quelconque.

Dans son ouvrage « *Sur les rives de l'Alima* », Antoine Ndinga Oba donne des exemples de proverbes Mbosi. Il montre l'importance que peut avoir le proverbe dans l'édification de la société (2003 : 161-180).

En effet, Antoine Ndinga Oba apporte la preuve que cet outil est utilisé dans presque toutes les circonstances de la vie : un père peut éduquer son fils par ce canal en lui apprenant la patience et la prudence, en le mettant devant ses responsabilités, bref, lui apprendre la vie.

Plus de trente proverbes sont cités par lui, proverbes qui abordent divers aspects de la vie. Antoine Ndinga Oba renseigne le lecteur que ces proverbes peuvent être utilisés par un ancien ou un parent pour enseigner à un jeune ou à un fils les préceptes de la vie. On les lui apprend en faisant répéter, le soir, après le labeur quotidien. Il les apprend aussi en assistant à des « palabres » conduites sous la direction d'un Twere (juge). On en rencontre aussi dans certaines chansons.

3. Les danses

Eléments essentiels du patrimoine culturel Mbosi, les danses tiennent une place prépondérante du fait qu'elles sont une dimension de la vie Mbosi. On ne saurait parler de tradition sans les évoquer. Ainsi le professeur Antoine Ndinga Oba relève qu'elles sont l'expression des différentes circonstances de la vie du peuple Mbosi, de sa philosophie ; elles sont indissociables de l'histoire sociale, politique et culturelle de ce monde. Elles ont aussi une portée didactique car par elles cette histoire peut être transmise.

Dans son récit « *Sur les rive de l'Alima* », Antoine Ndinga Oba (2003 : 144-145) mentionne les circonstances qui peuvent amener le peuple Mbosi à s'exprimer par la danse : événements heureux (par la danse Olee), la guerre (danse Lekwa) ou la chasse (danse Okya).

Pour Antoine Ndinga Oba, les danses peuvent être de « véritables antidotes au stress et à la tristesse. Ce sont des ressources qu'il faut promouvoir car c'est une partie de l'identité des peuples qui les pratiquent. C'est une partie de leur patrimoine ». Aussi suggère-t-il d'organiser des carnavals, des compétitions inter-villages et inter-régions qui les valoriseraient.

4. L'éducation traditionnelle

Elle est si importante qu'elle est qualifiée par Antoine Ndinga Oba comme la pierre angulaire de la société Mbosi. Elle n'est pas le seul fait de l'école moderne.

Antoine Ndinga Oba (2003 : 182-203) passe en revue tous les aspects de l'éducation telle qu'elle est pratiquée dans la société Mbosi. Pour lui, l'éducation est « au centre de la problématique du développement car elle procure aux citoyens les savoirs, les savoir-faire et les aptitudes sans lesquelles ils ne peuvent pas jouer le rôle qui est le leur dans l'édification de la société » (Ndinga Oba, 2003 : 182).

Pour Antoine Ndinga Oba, l'aspect éducatif primordial c'est l'éducation morale grâce à laquelle tout citoyen est « capable de s'organiser et de bien utiliser les connaissances apprises ainsi que les ressources que recèle la nature, pour mener une vie convenable dans la société » (Ndinga Oba, 2003 : 182-183).

Par ailleurs, l'épanouissement physique est aussi important et, sur cet aspect les Mbosi ne manquent pas d'occasions de s'exercer physiquement : la marche pour aller au champ, les travaux champêtres

si durs, les danses-sports (Mondo, Ekongo, Kiébé-Kiébé), la nage pour les Mbosi riverains et d'autres jeux sportifs.

Antoine Ndinga Oba relève aussi l'aspect apprentissage ou la formation aux métiers traditionnels tels la vannerie, la sculpture, le tissage et bien d'autres ; de même aux futures responsabilités notamment matrimoniales. Cela est autant valable pour le jeune garçon que pour la jeune fille.

Tous les domaines du savoir sont presque abordés dans l'éducation traditionnelle Mbosi, même l'histoire et la géographie ne sont pas en reste ; elles sont enseignées par les anciens aux jeunes.

L'apport d'Antoine Ndinga Oba sur l'élément éducation est capital. Il suggère, pour que tout ce savoir ne se perde pas, un travail de mémoire pour perpétuer les aspects relevés ci-dessus qui constituent l'âme du peuple et le socle de sa vitalité et de son harmonie.

5. L'institution politico-judiciaire : Otwere

Parmi les éléments du patrimoine culturel immatériel Mbosi, Otwere est certainement l'élément le plus complet en ce qu'il englobe « l'ensemble de connaissance, préceptes et règles régissant la vie en société (Ndinga Oba, 2003 : 110).

Ainsi, grâce à Otwere le monde Mbosi a pu vivre dans la quiétude et l'harmonie. En effet, comme le mentionne Antoine Ndinga Oba (2003 : 110) les connaissances enseignées par Otwere permettent à ceux qui sont investis de ce pouvoir de mieux connaître les forces qui agissent sur le monde, c'est-à-dire les lois de la nature, « les choses visibles et invisibles ».

Otwere est l'incarnation du pouvoir tant politique que judiciaire. Antoine Ndinga Oba (2003 : 110-111) enseigne que c'est le notable, patriarche de la famille qui en est le dépositaire. Il l'exécute avec d'autres Twere qui sont sous son autorité : des juges, magistrats, avocats ou simples miliciens (Ibaani) chargés de faire exécuter les arrêts de justice et les représailles contre les condamnés.

Antoine Ndinga Oba (2003 : 157) renseigne qu'Otwere c'est aussi la finesse dans la perception des choses qui peuvent être exprimées dans un langage imagé.

Une autre dimension d'Otwere est mentionnée par Antoine Ndinga Oba (2003 : 158) : il enseigne à dominer les passions. Ainsi il

peut permettre d'éviter les conflits de tous genres et certains délits tels le vol ou l'adultère.

L'on pourrait résumer qu'Otwere c'est la sagesse Mbosi sans laquelle la société est totale perdition. D'où tout l'intérêt marqué par Antoine Ndinga Oba (2003 : 174) d'entrevoir des politiques éducatives fondées aussi sur « les valeurs léguées par les anciens ».

6. Le temps

Le mode de vie du peuple Mbosi est quasi dépendant des contraintes naturelles. Cela requiert des connaissances et des pratiques qui concernent la nature et l'univers. Ces connaissances font également partie du patrimoine culturel immatériel du peuple Mbosi. Elles sont relatives aux temps et aux saisons. Antoine Ndinga Oba (2003 : 121) renseigne que chez les Mbosi (certainement d'autres peuples aussi), « les saisons rythment la vie économique et sociale ».

Chez les Mbosi le temps est divisé en années, en mois, en semaines. Une semaine (Ebou, pl. Ibou) c'est la période qui s'écoule entre deux grandes saisons des pluies ; le mois (Souengue qui signifie aussi lune) est la période entre deux apparitions de lune. La semaine (Loona) correspond à une durée de quatre jours.

Quant aux saisons, on en compte quatre : une grande saison de pluies à laquelle succède une petite saison sèche suivie d'une petite saison de pluies puis d'une grande saison sèche.

Antoine Ndinga Oba (2003 : 122-128) précise les activités économiques qui ont lieu à chacune de ces périodes. Elles se résument à la pêche, à la chasse et à l'agriculture. Mais les techniques ne sont pas les mêmes d'une saison à une autre.

7. Les croyances

Toutes les populations du monde ont élaboré une manière de percevoir le monde, un système de croyances qui leur permet de vivre en harmonie avec leur environnement.

En ce qui concerne les Mbosi, le professeur Antoine Ndinga Oba (2003 : 151) relève qu'ils croient en l'existence d'un Dieu tout puissant, appelé Kumu ou Ndzambé, créateur de l'univers. Dans cet univers, relève-t-il, il y a le monde des vivants et celui des morts : l'au-delà (Longa). Ceux qui y séjournent sont devenus des Ikwé (sing. Okwé, esprits des morts).

Si la croyance en un être supérieur rejoint celle de l'Occident, Antoine Ndinga Oba (2003 : 152) se réjouit du fait que les Mbosi ne se sont jamais divisés pour des questions d'ordre religieux, surtout avec la prolifération des églises qu'il souligne.

Toutefois il ne manque pas de critiquer la tendance pour les chefs religieux à courir derrière les intérêts matériels, au détriment des fétiches.

Le peuple Mbosi est aussi un peuple animiste qui place l'esprit de Dieu dans des animaux, des végétaux voire des phénomènes naturels. D'autres croyances sont relatives aux mythes autour d'événements comme la naissance d'un enfant qui sort du ventre dans une position peu ordinaire, des jumeaux ou la mort d'une personnalité.

Le patrimoine culturel immatériel comprend aussi les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Ces savoir-faire vont de la manière dont les habitations sont construites et la confection d'instruments utilisés quotidiennement.

8. L'habitat traditionnel

Le peuple Mbosi vit en regroupements de population dans des villages (Ndinga Oba, 2003 : 98-100). Ces regroupements sont fondés sur des liens de consanguinité ou d'alliances maternelles. C'est pourquoi la plupart des villages Mbosi constituent des entités homogènes, autour d'un patriarche qui en est le fondateur.

L'emplacement d'un village Mbosi n'est pas le fait du hasard. Il est celui qui offre les meilleures conditions de vie : une bonne terre pour les cultures, de l'eau pour les usages domestiques et la pêche, route pour un accès facile.

Comme pour tous les peuples, les villages Mbosi ont un nom ; Antoine Ndinga Oba (2003 : 98) cite quelques-uns des plus grands : Ekongo, Tongo, Ekassa, Afémé, Mbandza qu'il connaît depuis son jeune âge.

Le village Mbosi est de forme rectangulaire, les cases situées de part et d'autre de la route ou le long d'une rivière.

Antoine Ndinga Oba (2003 : 98-100) évoque aussi d'une certaine manière l'architecture Mbosi : les cases ont les murs en pisé et le toit en paille ou en tuiles traditionnelles confectionnées avec des feuilles d'un palmier aquatique appelé « Ibuu ». La case a un salon et une ou plusieurs chambres selon la taille de la famille. Elle s'ouvre

généralement sur une grande cour, propre, au milieu de laquelle il y a un ou des arbres fruitiers (avocatier, safoutier). Derrière la case on trouve également des arbres fruitiers (papayers), des bananiers ou des cannes à sucre.

Pour Antoine Ndinga Oba (2003 : 100), cet espace traditionnel révèle aussi l'identité Mbosi, la solidarité qui caractérise ce peuple, une valeur que le contact avec l'Occident ponctué par la création d'espaces plus grands (les villes) a fait disparaître faisant place à l'individualisme et à l'indifférence.

9. L'artisanat

L'artisanat est aussi révélateur de la vie d'un peuple, des activités qu'ils mènent. Antoine Ndinga Oba (2003 : 128-131) mentionne les instruments fabriqués par les artisans Mbosi pour les activités précises. Ainsi les forgerons fabriquaient des machettes, des haches, des couteaux pour les activités agricoles, des lances, des fusils traditionnels pour la chasse et même des bijoux pour homme et femme.

Par ailleurs, les tisserands étaient doués dans le tissage du raphia pour l'habillement. Le tissage a permis aussi la confection des nattes utilisées pour la couche ou pour l'ensevelissement des morts.

Une autre catégorie d'artisan rencontré en pays Mbosi c'est le sculpteur spécialisé dans le travail du bois avec lequel il pouvait fabriquer des pirogues pour la pêche, des ustensiles de cuisine, des statuettes et des tam-tams.

La vannerie a également existé chez les Mbosi. Avec la liane, le rotin, le bambou et autres plantes herbacées, le vannier confectionnait des nasses, des lits, des paniers de pêche ou pour le port des marchandises des corbeilles et autres objets utiles.

Il a existé aussi la poterie, moins développée que les autres formes d'artisanat.

Outre la fabrication d'instruments, l'artisanat Mbosi a aussi orienté ses activités vers la chimie. Par elle on a pu extraire et fabriquer de l'huile de palme et de la boisson.

De ces activités, l'extraction et la fabrication de l'huile et de la boisson est encore perceptible. Pour les autres, l'arrivée des produits européens a fait disparaître ces artisans dans les contrées Mbosi. D'autres produits comme les nattes, les paniers sont fabriqués ailleurs, par d'autres peuples.

Conclusion

Il est évident que l'étude d'une civilisation pour la faire connaître doit tenir compte de plusieurs facteurs, parmi lesquels, les peuples et leurs formes d'organisation sociale, culturelle, économique et politique, leurs langues.

Les différents éléments oraux exploités par le professeur Antoine Ndinga Oba pour faire connaître la civilisation Mbosi corroborent en grande partie à cette théorie. Ils constituent l'essentiel du patrimoine culturel immatériel Mbosi.

Cette communication qui s'est penchée sur le patrimoine culturel immatériel Mbosi dans les œuvres majeures de cet éminent intellectuel a exhumé et mis à la portée du grand public l'aire culturelle Mbosi, en République du Congo. Elle contribue donc à une meilleure connaissance des travaux d'Antoine Ndinga Oba sur les peuples du bassin du Congo en général et ceux de la cuvette congolaise en particulier. « Il s'agit principalement d'une science appliquée » comme l'estime Théophile Obenga. Mais, il y a que ce patrimoine culturel immatériel Mbosi qui se fonde sur la sagesse des anciens, la mythologie, la croyance aux ancêtres, est exposé aux aléas de l'évolution technologique et au développement du monde actuel.

Il importe que les pouvoirs publics réorientent la politique d'enseignement vers la réappropriation de ces techniques locales qui font partie du patrimoine du Congo tout entier. Cela pourrait se faire en ouvrant des structures scolaires où ces arts seraient enseignés.

Bibliographie

- ITOUA J., 2010, *Institution traditionnelle Otware chez les Mbosi (Congo-Brazzaville)*, Paris, L'Harmattan.
- ITOUA J., 2011, *Pouvoirs traditionnels et société Mbosi au Congo*, Paris, Publibook.
- ITOUA J., 2019, *Les danses-sports traditionnelles Mbosi dans la cuvette congolaise*, Allemagne, Editions universitaires européennes.
- NDINGA OBA A., 2003, *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)*, Tome 1 : Introduction, Présentation, Phonologie, Paris, L'Harmattan.
- NDINGA OBA A., 2003, *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville. Etude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi)*, Tome 2 : Classes nominales, Conclusion générale, Phonologie, Paris, L'Harmattan.
- NDINGA OBA A., 2003, *Sur les rives de l'Alima*, Paris, L'Harmattan.